



Paris, le 7 juin 2018, 18h00

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire de Rubis s'est tenue le jeudi 7 juin 2018, à 14 h 00, aux Salons Hoche, 9 avenue Hoche à Paris 8e.

Après une présentation des activités et des comptes de la Société et du Groupe, la Gérance a répondu à toutes les questions posées par les actionnaires.

À l'issue des discussions, l'Assemblée Générale a notamment adopté les résolutions suivantes soumises à son approbation :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2017 ;
- le versement d'un dividende de 1,50 euro par action ordinaire et de 0,75 euro par action de préférence. Le détachement du coupon interviendra le 8 juin 2018, et l'option de paiement du dividende en actions pourra s'exercer du 8 au 29 juin 2018 inclus, pour un prix de souscription de 53,53 euros. Le paiement du dividende en espèces et en actions aura lieu le 5 juillet 2018 ;
- le renouvellement du mandat de 3 membres du Conseil de Surveillance (Messieurs Hervé Claquin et Erik Pointillart ainsi que Madame Laure Grimonpret-Tahon) ;
- la fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours et les exercices suivants (150 000 euros) ;
- la rémunération de la Gérance et celle du Président du Conseil de Surveillance versées au titre de l'exercice 2017 (avis consultatif des actionnaires) ;
- un programme de rachat d'actions (contrat de liquidité).

Le renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Mistral au Conseil de Surveillance a, en revanche, été rejeté.

À l'issue de cette Assemblée Générale, le Conseil de Surveillance est composé de 11 membres, incluant une parité femmes-hommes de 45,4 % et un taux d'indépendance de 63,6 %.

Le résultat détaillé des votes pour chaque résolution est publié sur le site internet de la Société ([www.rubis.fr](http://www.rubis.fr)), à l'onglet « Actionnaires – Assemblée Générale – Assemblée Générale 2018 – Autres documents ».